



UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

UTBM Fondation

Un regard différent sur le monde

utbm Fondation - 5 000 ex - 02009 - Crédits photos : Marie Barre, Bureau UTBM, B&Bphoto, MédiaImage, PSA



UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD
90010 Belfort cedex Tél. +33 (0)3 84 58 30 00 - Fax +33 (0)3 84 58 30 30

www.utbm.fr

www.utbm.fr

Une fondation pour conjuguer nos talents

Un fort potentiel d'innovation

Portés par la dynamique du pôle de compétitivité Véhicule du Futur, les laboratoires se mobilisent autour de la thématique transports terrestres et énergie.

Les projets actuels traitent de l'énergie, en particulier de la pile à combustible, de mobilité, de nouveaux véhicules urbains, de technologies propres et de nouvelles méthodes de conception, intégrant l'ergonomie et le design.

Une offre de formation adaptée aux exigences industrielles

5 départements de formation d'ingénieurs :

- Informatique
- Mécanique et conception
- Ingénierie et management de process
- Génie électrique et systèmes de commande
- Ergonomie, design et ingénierie mécanique

2 formations d'ingénieurs par apprentissage :

- Génie électrique
- Logistique

Une relation constante avec le tissu industriel

- 1 000 étudiants en stage de 6 mois en entreprise chaque année

- 4,35 millions d'euros de contrats de recherche avec des entreprises

- Formation continue : stages courts et sur mesure, diplômes d'université réalisés en alternance, accès aux masters ou à la formation d'ingénieurs - validation des acquis de l'expérience (VAE).

Chiffres-clés

- 2 450 étudiants à la rentrée 2009 dont 2 150 en formation d'ingénieurs
- 20% d'enseignants-chercheurs sont issus de l'industrie
- 16,1% d'étudiants internationaux
- 33,4 millions d'euros de budget consolidé en 2008

Développer des partenariats forts, durables et dynamiques est une priorité pour l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard. La création d'une fondation universitaire confirme cette volonté. Elle concerne l'ensemble des missions de l'établissement : la formation, la recherche et le transfert de technologie.

Transports terrestres et énergie : les domaines privilégiés de la fondation.



Sa vocation

- Renforcer le partenariat avec les entreprises et les collectivités
- Favoriser l'internationalisation et accompagner les projets de recherche
- Favoriser les projets de développement des élèves futurs ingénieurs

La fondation UTBM vise à mobiliser des ressources tout en étant un espace privilégié d'échanges. Elle fournira à l'établissement des moyens supplémentaires pour accélérer son développement.

Les projets sont multiples mais doivent être conformes aux missions de service public de l'enseignement supérieur, et présenter un caractère d'intérêt général à but non lucratif.

Ses priorités

► Les partenariats UTBM-Entreprise dans la recherche et le développement.

► Les formations par apprentissage.

► L'accueil ou l'échange d'enseignants et de chercheurs étrangers.

► Les bourses d'aide à la mobilité internationale attribuées aux étudiants, thésards et chercheurs.

Notre objectif : que chaque ingénieur ait passé au moins un semestre à l'étranger durant ses études.

► Les bourses d'excellence pour aider les étudiants à réaliser des projets ayant un objet social, culturel ou international.



S'engager dans la fondation UTBM

Adhérer à la fondation c'est :

- bénéficier d'une proximité privilégiée avec les ressources de l'UTBM et un accès prioritaire au potentiel de recherche et de formation.
- dialoguer avec les équipes de recherche.
- accompagner les étudiants dans leur parcours de formation et bénéficier du vivier de recrutement de l'UTBM.
- développer les compétences de l'UTBM sur certaines expertises.

Comment devenir partenaire ?

Les fondateurs

Les fondateurs constituent la dotation initiale. Ils sont représentés au conseil de gestion de l'établissement. Ils participent aux différentes instances de l'UTBM (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, Conseil des Etudes, bureaux de départements) et bénéficient d'une information privilégiée sur les projets de l'établissement. Ils apparaissent sur les outils de communication, plaquettes et site internet en particulier.

Les donateurs

Les donateurs seront également associés à la vie de l'établissement. Les entreprises pourront renforcer leurs liens avec les étudiants et les enseignants, améliorer leur image, renforcer leur attractivité auprès des diplômés et être en contact avec les équipes de recherche. Pour les anciens diplômés, la fondation contribuera à la notoriété de l'UTBM, et donc du diplôme.

Tous les donateurs contribueront à la formation d'ingénieurs et de docteurs, œuvre d'intérêt général stratégique pour l'avenir de la France.

La chaire, un outil privilégié de collaboration

La chaire permet un partenariat renforcé entre une entreprise et une équipe de l'UTBM. Elle s'inscrit dans la durée. Une convention précise le thème retenu, les actions prévues et les modalités de fonctionnement.

La création de chaires sera proposée à nos partenaires industriels et devrait concerner nos domaines prioritaires : énergie, pile à combustible, transport, ergonomie, histoire industrielle,...

Comment souscrire à la fondation ?

Bulletin de souscription à télécharger sur le site www.utbm.fr

contact ► Pascal Fournier
Directeur de l'UTBM
Tél. 03 84 58 30 12
direction@utbm.fr

Créer ensemble une fondation

L'UTBM a un statut d'EPCSCP – Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel - et peut bénéficier des avancées de la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités. La loi permet de créer une fondation par simple délibération du Conseil d'Administration et transmission des statuts au Recteur. La fondation est automatiquement reconnue d'utilité publique.

► Pilotage de la fondation

Le conseil de gestion, restreint et représentatif, réunira :

- le directeur de l'UTBM,
- 4 administrateurs proposés par le directeur,
- 4 administrateurs du collège des fondateurs,
- 3 personnalités qualifiées.

► La fondation bénéficie d'une autonomie financière

Le conseil de gestion pilote la fondation et se prononce sur les conditions d'acceptation des dons. Son budget est étanche par rapport à celui de l'UTBM. Le montant de la dotation initiale est libre et cette dotation est consommable, à hauteur de 20 % de la dotation par an. La dotation initiale peut provenir de personnes publiques, avec une part maximale de 50 %.

► Les donateurs bénéficient de déductions fiscales :

- 60 % des dons pour les entreprises,
- 66 % pour les particuliers pour l'IRPP,
- 75 % pour l'ISF.

► Les partenaires de la fondation

- industriels et entreprises,
- anciens diplômés,
- parents d'étudiants,
- les particuliers,
- les autres fondations, organismes, associations...

